

## Engagements individuels de Sanofi dans Act4Nature International

### Présentation de l'entreprise

Sanofi est une entreprise mondiale de santé dont la mission est d'améliorer la vie des patients en apportant des solutions thérapeutiques innovantes. Présente dans plus de 100 pays, Sanofi développe, fabrique et commercialise des médicaments et vaccins dans trois principaux domaines : médecine générale, vaccins et médecine de spécialités (oncologie, immunologie, maladies rares).

Avec près de 83 000 collaborateurs, Sanofi s'appuie sur une forte capacité de recherche et développement et un réseau industriel mondial pour répondre aux besoins de santé publique.

Sanofi s'engage à intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans sa stratégie, notamment à travers son programme Planet Care, détaillé [ici](#). Sanofi agit pour diminuer l'impact environnemental de ses produits et activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur tout en adaptant son activité aux changements environnementaux, et soutient la résilience des systèmes de santé.

Sanofi fixe des ambitions claires et met en place des actions d'atténuation dans les domaines du changement climatique, de la pollution, de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que de l'éco-conception des produits et de la gestion des déchets. L'entreprise est également membre du Global Compact des Nations Unies et respecte les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

### Analyse de matérialité

Sanofi a réalisé en 2024 une **analyse de double matérialité** conforme à la CSRD, permettant d'identifier ses **dépendances et impacts sur la biodiversité** à travers ses opérations et sa chaîne de valeur. Les principaux résultats sont décrits ci-dessous :

Sujet	(Sous-)Thème	Type d'IRO	Localisation dans la chaîne de valeur	Horizon temporel	Description
<b>Vecteurs d'impact direct sur la perte de biodiversité</b>	Vecteurs d'impact direct sur la perte de biodiversité : changement climatique	I <sub>N</sub>	CVAm	CT	Les activités de Sanofi contribuent au changement climatique par leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ; celles-ci accentuent le réchauffement de la planète et peuvent à leur tour entraîner une perte de biodiversité.
	Vecteurs d'impact direct sur la perte de biodiversité : pollution	I <sub>N</sub>	CVAm, CVAv	CT	Les activités propres à Sanofi, ainsi que sa chaîne de valeur, peuvent contribuer à la pollution par des émissions dans l'air et dans l'eau, qui peuvent à leur tour entraîner une perte de biodiversité.
<b>Impacts sur l'état des espèces</b>	Impacts sur l'état des espèces (taille de la population, risque d'extinction à l'échelle mondiale)	I <sub>N</sub>	CVAM, AP	CT	La santé d'une ou plusieurs espèces, comme la limule, pourrait être mise en péril en raison de leur surexploitation, au risque de réduire la taille de leur population et d'augmenter le risque d'extinction. Les activités de Sanofi peuvent également avoir un impact sur les habitats des espèces, et de là, un impact sur la survie des espèces elles-mêmes.
<b>Impacts et dépendances sur les services écosystémiques</b>	Impacts et dépendances à l'égard des services écosystémiques : services d'approvisionnement et de support	R	CVAm, AP	MT	Le risque que Sanofi ou ses fournisseurs soient dans l'impossibilité de se procurer les ressources naturelles indispensables à la production ou au conditionnement de leurs médicaments et vaccins (par exemple, les matières premières d'origine végétale ou animale ou les matières premières utilisées pour les emballages), ainsi que le risque d'augmentation substantielle du prix de ces ressources naturelles en raison de leur rareté et des effets de la concurrence du fait de leur raréfaction, entraînant un risque financier.

Abréviations :

I<sub>N</sub> = impact négatif ; I<sub>p</sub> = impact positif ; R = risque ; CV = chaîne de valeur ; CVAm = chaîne de valeur amont ; AP = activités propres ; CVAv = chaîne de valeur aval ; CT = court terme, moins d'un an ; MT = moyen terme, un à cinq ans ; LT = long terme, plus de cinq ans.

Les résultats de notre DMA 2025 (mise à jour de l'évaluation 2024) confirment que les principaux vecteurs d'impact directs sont le changement climatique et la pollution (air, eau, sols), avec des impacts potentiels sur la biodiversité, situés à plusieurs niveaux de la chaîne de valeur.

En amont, l'exploitation directe de ressources naturelles – notamment les limules (LAL) et les matières premières d'origine végétale et animale – ainsi que l'usage des sols lié au sourcing de ces matières, constituent des pressions identifiées.

Au niveau des opérations propres, l'empreinte au sol des sites industriels et les émissions polluantes (air, eau, sols) représentent également des pressions sur la biodiversité locale. L'usage et le changement d'usage des sols concernent principalement les sites industriels (empreinte au sol des bâtiments et urbanisation) et la chaîne de valeur amont (sourcing de matières premières d'origine végétale et animale). Ce vecteur d'impact est pris en compte dans nos plans de gestion de la biodiversité (BMP) pour les sites prioritaires et dans notre politique d'approvisionnement durable.

L'analyse des dépendances montre que la chaîne d'approvisionnement de Sanofi est dépendante des écosystèmes pour les services d'approvisionnement et de support, essentiels pour les matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits (végétale et animale, minérales, pétrolières, etc.) et les emballages (papier, carton, plastique, etc.), ainsi que pour la disponibilité des molécules utilisées dans les produits chimiques.

Sanofi a intégré cette analyse dans son programme Planet Care et particulièrement avec les thèmes suivants :

- interfaces avec la nature** : 20 sites industriels ont été identifiés comme prioritaires pour la mise en œuvre de plans de gestion de la biodiversité (BMP<sup>[1]</sup>) en raison de leur proximité avec des zones sensibles (aires protégées, zones clés pour la biodiversité) ;
- pressions majeures** : usage et changement d'usage des sols liés à l'empreinte foncière des sites industriels et à la chaîne d'approvisionnement, pollution des sols et des eaux, et risques liés au changement climatique ;
- dépendances critiques** : Sanofi dépend de plusieurs commodités à fort impact sur la biodiversité (huile de palme, bois, dérivés animaux), utilisées dans ses produits ou emballages. Ces dépendances exposent l'entreprise à des risques physiques (dégradation des écosystèmes, pénuries) et de transition (réglementations, réputation).

Ces constats ont confirmé les **engagements biodiversité** intégrés dans le programme **Planet Care** de Sanofi. Le dernier bilan des engagements Sanofi est disponible [ici](#).

### Articulation avec les engagements Act4Nature International précédents

Sanofi a rejoint l'initiative Act4Nature en 2020 et a intégré la biodiversité dans son programme **Planet Care**, avec des engagements structurés autour de la réduction des impacts environnementaux et de la préservation des ressources naturelles.

Si notre analyse de matérialité confirme le fait que le changement climatique et la pollution (de l'air, de l'eau et des sols) sont nos vecteurs d'impacts directs, nos engagements Act4Nature 2026 se concentrent sur les actions directes de préservation de la biodiversité, tandis que les enjeux climat et pollution sont traités dans notre programme Planet Care.

Les engagements Nature de Sanofi s'inscrivent dans la continuité des précédents, avec plusieurs évolutions :

**Renforcement de la gouvernance** : La *Taskforce for Resilience to Environmental Evolutions* (TREE) succède au Comité des risques et opportunités liés au changement climatique (CROC). Elle supervise les efforts d'adaptation de Sanofi, tant au changement climatique qu'à la nature. En étroite collaboration avec le *Planet Care Impact Steering Committee*, elle veille à la bonne application des recommandations internationales relatives à la gestion des risques liés au climat et à la nature à tous les niveaux de l'organisation et à la mise en place de systèmes de gestion des risques et opportunités relatifs à ces enjeux. Ce groupe, qui se réunit chaque mois, se compose des membres exécutifs des fonctions RSE, HSE, Environnement, Gestion des risques et Assurances, ainsi que des représentants des fonctions Stratégie, Finance, Affaires juridiques, RSE, Achats, Supply Chain et HSE.

**Approche systématique** : adoption du cadre TNFD<sup>[2]</sup> en 2025 et lancement du processus LEAP<sup>[3]</sup> pour localiser, évaluer et gérer les dépendances et impacts vis-à-vis de la biodiversité.

Ces évolutions traduisent une ambition accrue et une approche structurée, alignée avec les standards internationaux (CSRD et TNFD) et confirment nos engagements.

Par ailleurs, Sanofi dispose d'engagements spécifiques sur le changement climatique et la pollution (air, eau, sols) dans le cadre de son programme Planet Care, qui contribuent directement à réduire les pressions sur la biodiversité<sup>[4]</sup> :

**Changement climatique** : objectif de réduction de -55 % des émissions scopes 1 et 2 d'ici 2030 vs 2019 (SBTi validé), et -30 % scope 3 ;

**Pollution** : programme de gestion des produits pharmaceutiques dans l'environnement (100 % des sites avec plan de monitoring), éco-conception, réduction VOC (-42 % vs 2019), gestion des SVHC.

Les engagements 2020 non repris dans nos engagements 2026 ont évolué de la manière suivante :

- éco-conception** : publication en 2024 d'un nouveau standard HSE sur l'éco-conception déployé progressivement depuis 2025 ; 27 ACV (Analyses de Cycle de Vie) réalisées à date<sup>[5]</sup> ; engagement poursuivi sous une forme alignée avec la méthodologie PEF de la Commission européenne ;
- médicaments non utilisés** : projets pilotes lancés (ex. partenariat « Return Unwanted Medicines » en Australie : >600 000 kg de médicaments détournés des décharges). Sanofi utilise des programmes de collecte dans plusieurs pays<sup>[6]</sup> ; engagement poursuivi.
- Journée Mondiale de l'environnement et ruches** : actions de sensibilisation maintenues, participation encouragée.
- fonds Planet Mobilization** : mécanisme d'engagement collaboratif des salariés se poursuit, renommé Planet Care Challenge, cf. engagement 7.

### Engagements individuels

Sanofi contribue à la protection de la biodiversité par des actions mises en œuvre sur les différents maillons de sa chaîne de valeur, de la manière suivante :

- opérations propres (Axe 1)** : préservation de la biodiversité autour des sites Sanofi, notamment à proximité de zones sensibles ou protégées, ainsi que la gestion de l'eau sur les sites industriels ;
- chaîne de valeur amont (Axe 2)** : établissement d'objectifs pour limiter notre impact sur les ressources naturelles, incluant l'approvisionnement durable en matières premières, la réduction de l'utilisation de LAL dans nos tests endotoxines, et la garantie d'un sourcing zéro déforestation ;
- transversal (Axe 3)** : développement d'une culture biodiversité et nature en engageant les collaborateurs.

Note : Les enjeux de changement climatique et de pollution, également identifiés comme vecteurs d'impact sur la biodiversité, font l'objet d'engagements spécifiques dans le programme Planet Care (cf. sections E1 et E2 de notre déclaration CSRD).

Les engagements de notre programme Planet Care à 2025 ont été atteints. Les résultats à fin 2025 sont intégrés dans la baseline des objectifs ci-dessous.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS						
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur <sup>[7]</sup>	Objectif mesurable (SMART)	Échéance	
<b>Axe 1 - Préservation de la biodiversité autour de nos sites</b>						
1-2 3-4 5-6 8-10	1. Élaborer et implémenter un plan de gestion de la biodiversité (BMP) <sup>[8]</sup> sur tous les sites proches de zones sensibles <sup>[9]</sup>	20 sites proches de zones sensibles <sup>[10]</sup>	% de sites avec BMP	Baseline 2025 : 50 % des sites avec un BMP élaboré 100 % des sites avec un BMP élaboré 50 % avec un BMP implémenté	Fin 2030	
1-3 5-7 9	2. Comprendre nos usages de l'eau sur les sites pour contribuer à notre réduction globale de nos prélèvements d'eaux d'ici 2030	Tous les sites industriels	% de sites avec une cartographie des usages	Baseline 2025 : 12 % (4 sites sur 32 sites industriels) 100 % des sites industriels	Fin 2030	
1-2 3-4 5-6 7-8 9-10	3. Établir un plan de gestion responsable de l'eau dans nos sites prioritaires, exposés au stress hydrique	Sites prioritaires, exposés au stress hydrique <sup>[11]</sup>	% de sites prioritaires exposés au stress hydrique avec un plan de gestion de l'eau	Baseline 2025 : 27 % 100 % des sites prioritaires exposés au stress hydrique	Fin 2030	
<b>Axe 2 - Limiter l'impact sur les ressources naturelles<sup>[12]</sup></b>						
1-4 5-6 9	4. Optimiser et transformer les déchets en ressources <sup>[13]</sup>	Global	Indice de déchets <sup>[14]</sup>	Résultat 2025 : -27,7 % -30 % par rapport à 2019	Fin 2030	
1-4 5-6 9	5. Garantir un approvisionnement sans impact déforestation pour le papier et les cartons	Papier et cartons	% de volumes certifiés « zéro déforestation » (FSC/PEFC équivalente)	Baseline 2025 : 75 % >95 % des volumes certifiés	Fin 2026	
<b>Axe 3 - Développer la culture environnementale au sein des collaborateurs</b>						
1-2 3-4 5-6 7-8 9-10	6. Développer un solide ensemble de compétences Biodiversité et Nature pour les collaborateurs	Tous les collaborateurs	Mise à disposition d'un module e-learning de sensibilisation biodiversité	Module facultatif accessible à tous les collaborateurs Module spécifique disponible pour les fonctions achats	Fin 2026	
1-2 3-4 5-6 7-8 9-10	7. Transformer les idées innovantes de nos collaborateurs en solutions concrètes pour protéger la Biodiversité et la Nature	Tous les collaborateurs	Projet Biodiversité ou eau identifié, financé et mis en œuvre dans le Planet Care Challenge	Un projet par an identifié, financé et mis en œuvre	Fin 2026 et annuellement	

1 BMP = *Biodiversity Management Plan*, c'est-à-dire un plan de gestion de la biodiversité intégrant un inventaire faune / flore, les pressions du site, les parties prenantes et les actions proposées.

2 TNFD : Le TNFD est un cadre mondial qui permet aux organisations d'évaluer les risques et les opportunités liés à la nature, de gérer les impacts environnementaux et de communiquer sur les impacts financiers liés à la nature.

3 LEAP : La méthodologie LEAP (*Locate, Evaluate, Assess, Prepare*), guide les organisations étape par étape : localiser leurs interactions avec la nature, évaluer impacts et dépendances, analyser risques et opportunités, préparer le reporting.

4 RÉF CSRD : p. 38 (GHG -49,4 % scopes 1 et 2 vs 2019), p. 42-44 (pollution, VOC, wastewater, PEF, eco-design).

5 RÉF CSRD : p. 42.

6 RÉF CSRD : p. 42.

7 Indicateur permettant de mesurer la mise en œuvre de l'engagement.

8 Les plans de gestion de la biodiversité intègrent des actions telles que des aménagements pour la faune, la gestion des espaces verts, la gestion des pressions ou de la sensibilisation et communication.

9 Notre standard définit les exigences minimales afin de réduire la pression locale de nos activités sur la biodiversité et de mettre en œuvre les meilleures pratiques favorisant la biodiversité. Avant tout nouveau projet de construction (de bâtiments/installations), les sites doivent effectuer une évaluation de l'impact écologique en tenant compte des activités de construction et des opérations futures, même lorsque cela n'est pas requis par la réglementation.

10 Les zones sensibles incluent les zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000...), la proximité d'habitats naturels ou de cours d'eau, ainsi que la présence d'espèces menacées (statuts CR, EN ou VU de la liste rouge UICN). Les sites prioritaires biodiversité ont été définis lors d'une analyse menée en 2022, fondée sur leur exposition et leur vulnérabilité face aux risques liés à la biodiversité. L'exposition a été déterminée via l'outil *Integrated Biodiversity Assessment Tool* (IBAT), qui agrège les principales bases de données mondiales. La vulnérabilité a été évaluée via un questionnaire transmis aux sites, visant à identifier les pratiques existantes en matière de biodiversité.

11 Les sites prioritaires ont été définis dans le programme d'évaluation des risques liés à l'eau (*Water Risks Assessment Program* - WRAP). Ce programme offre une vue d'ensemble des risques pouvant impacter directement nos opérations. L'analyse s'appuie sur 2 axes : le niveau de stress hydrique du bassin et la maturité opérationnelle du site sur sa gestion responsable de l'eau.

12 Notre standard définit les exigences minimales afin de réduire la pression locale de nos activités sur la biodiversité et de mettre en œuvre les meilleures pratiques favorisant la biodiversité. Avant tout nouveau projet de construction (de bâtiments/installations), les sites doivent effectuer une évaluation de l'impact écologique en tenant compte des activités de construction et des opérations futures, même lorsque cela n'est pas requis par la réglementation.

13 Cet indicateur suit les efforts de réduction des déchets et de l'impact environnemental de nos produits en fin de vie selon la hiérarchie de traitement des déchets. Pour atteindre cet objectif, nous avons interdit la mise en décharge (<1 %) et nous visons à poursuivre la transition de l'incinération vers la réutilisation ou le recyclage des matériaux de valeur. Sanofi utilise désormais une version adaptée de la notation standardisée mise au point par le *Pharmaceutical Environment Group* (PEG) : elle permet de vérifier plus aisément si un site est en bonne voie de gravir les échelons de la hiérarchie des déchets.

14 Indice de déchets = mise en décharge de déchets x 10 + incinération sans revalorisation énergétique x 7,5 + incinération avec revalorisation énergétique x 5 + recyclage x 2 + réutilisation x 0.